



Syndicat
de l'Enseignement
de l'Ouest
de Montréal

SEOM.QC.CA



DANS CE NUMÉRO :

Remboursement des frais de scolarité : avant le 15 octobre! 2

Rappel : élection au poste de conseillère ou conseiller à l'éducation des adultes 2

Nos comités et groupes de travail 2

S'inscrire à la liste d'envoi électronique du SEOM : quelques étapes à suivre 2

CALENDRIER



Conseil des personnes déléguées

12 septembre 2018

Conseil fédératif

19, 20 et 21 septembre 2018

Syndicalement vôtre

Le Mot de la présidence

Mélanie HUBERT

Quand rentrée rime avec nouveauté et fierté!

Quel bonheur de vous retrouver! J'espère que les vacances ont été profitables à tous les points de vue. Je vous souhaite une excellente rentrée! Que 2018-2019 soit enrichissante aux plans personnel et professionnel!

Pour ma part, j'amorce cette troisième année à la présidence avec beaucoup de confiance et d'enthousiasme. Plusieurs défis nous attendent et toute l'équipe du SEOM est d'attaque. Nous accueillons en nos rangs deux recrues : Cassandra McLean et Micheline Assi. Elles agiront respectivement à titre de personnes répondantes pour le secondaire et pour l'éducation des adultes. Au nom de toute l'équipe, je leur souhaite la plus cordiale bienvenue!

J'ai souvent dit que le syndicat, c'est l'ensemble de ses membres. NOUS sommes le SEOM. C'est ENSEMBLE que nous pouvons aller plus loin. Cette année, la pénurie de personnel continuera de mettre de la pression sur un réseau déjà passablement éprouvé. Plus que jamais, nous devons resserrer les rangs, prendre soin les uns des autres et entretenir cette passion qui a mené à notre choix de carrière. Une grande consultation sera également menée dans le but de déterminer quelles revendications devront être mises en avant-plan à l'occasion de la prochaine ronde de négociation. Joignez le mouvement pour exiger du gouvernement des conditions de travail à la hauteur de la tâche fondamentale que nous accomplissons chaque jour! Communiquez vos besoins, vos idées, vos priorités. Nous amplifierons vos voix, ferons nôtres vos aspirations et vos rêves.

Nous comptons également poursuivre le

déploiement du plan triennal que nous avons adopté l'an dernier. Il s'agit d'une aventure complexe, mais combien stimulante! Plusieurs surprises et changements sont prévus au cours des prochains mois. Cela commence aujourd'hui : **vous tenez en vos mains la dernière édition papier du Syndicalement vôtre.** Vous avez bien lu! Pour répondre à une demande grandissante des membres et dans un souci de réduire nos coûts ainsi que notre empreinte écologique, nous communiquerons davantage par courriel.

Les modalités d'envoi ainsi que la facture visuelle des différents documents évolueront sans doute dans les mois à venir. Aucun changement ne s'implante sans quelques ajustements! Pour ne rien manquer, **il appartient à chaque membre de s'inscrire à notre liste d'envoi électronique.** Je vous invite à consulter, au verso, la marche à suivre pour ce faire. À défaut, sachez que toute l'information sera disponible en ligne, sur le site Internet du SEOM. Certains documents pourraient également continuer de vous parvenir sous le format traditionnel, notamment le matériel de mobilisation et certains envois en provenance de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

Être à la tête d'une organisation comme le SEOM est un réel privilège que je n'ai jamais tenu pour acquis. Je suis soucieuse de la qualité du service offert. Collectivement, nous pouvons être fières et fiers du chemin parcouru. Le Conseil d'administration et l'équipe du bureau constituent une redoutable locomotive. Le train est en gare, paré pour une autre année. Il ne me reste plus qu'à vous inviter à monter à bord, pour écrire ensemble les prochains chapitres de notre fabuleux parcours.

Remboursement des frais de scolarité : avant le 15 octobre!

*Sébastien VINCENT
conseiller au primaire*

Vous êtes enseignante ou enseignant régulier, à temps partiel, à la leçon ou à taux horaire?

Vous avez suivi et réussi des cours lors des sessions d'été et d'automne 2017 ou d'hiver 2018 dans un programme organisé par une institution reconnue par le MÉES?

Vous pouvez dès maintenant produire votre demande de remboursement via le formulaire électronique prévu à cet effet. Date limite : avant le 15 octobre 2018!

Besoin d'infos? Consultez le *Guide de survie de la rentrée 2018-2019* du SEOM et la fiche syndicale [Remboursement des frais de formation](#).

Rappel : élection au poste de conseillère ou conseiller à l'éducation des adultes

Il y aura élection au poste de conseillère ou conseiller à l'éducation des adultes, car Christian Page, qui occupait ce poste, a pris sa retraite. L'élection se tiendra au prochain Conseil des personnes déléguées (CD), soit le 12 septembre 2018.

L'assemblée générale qui suivra (date à déterminer) comblera la vacance au sein du Conseil d'administration. Seules les personnes qui enseignent à l'éducation des adultes (3-4.1 des statuts) et désirant poser leur candidature peuvent se procurer un formulaire en téléphonant au SEOM au 514 637-3548 ou en écrivant à j.manseau@seom.qc.ca.

Nos comités et groupes de travail

Vous souhaitez vous impliquer? Le SEOM recrute pour combler divers comités.

La personne déléguée de votre établissement peut vous renseigner à ce sujet. Sinon, vous pouvez consulter notre site Internet à <http://seom.qc.ca/>.

S'inscrire à la liste d'envoi électronique du SEOM : quelques étapes à suivre

- ◆ Vous rendre à <http://seom.qc.ca/>.
- ◆ Sous le menu de gauche, vous trouverez le message suivant :
« **Abonnez-vous à notre liste d'envoi à partir d'une adresse personnelle autre que celle de la CSMB. Prière de compléter le processus d'inscription sur réception du courriel à cet effet.** »
- ◆ Entrer les informations requises.
- ◆ Vous recevrez un courriel pour compléter le processus d'inscription. Vous devez cliquer sur le lien pour compléter le processus.

Le journal **Syndicalement vôtre** est réalisé par le Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM). Tiré à 4 100 exemplaires, il est distribué à toutes les enseignantes et les enseignants de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

Conception graphique, mise en page et révision de textes : **Jean-Philippe Viau, Nathalie Peterson et Chantal Harvey.**